



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 6 février 2012, les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement 2012-206 modifiant le règlement 2007-135 décrétant les conditions de travail des fonctionnaires municipaux et le règlement 2010-172
- Règlement 2012-207 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement 98-026 relatif aux chiens.

Ces règlements sont entrés en vigueur le 8 février 2012.

Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 8 février 2012

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**
Nom
secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **8 février 2012** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **8 février 2012**

.....
Pierre Rondeau